

**RESUME DES DECISIONS PRISES PENDANT LE CONSEIL DE L'AIDE SOCIALE
du jeudi 22 octobre 2020**

Présents : Guy Ernon, Bernard Liégeois, Nicolas Droeven, Michaël Henen, Rik Tomsin, Marie-Noëlle Kurvers, Anne-Sophie Roijen, Lizzy Buijsen-Baillien: Membres
Hilde Broers : Président .
Erika Brouwers: Directeur général ff.

SEANCE PUBLIQUE

1. Questions des conseillers

Les membres du conseil peuvent poser des questions en dehors de l'ordre du jour du conseil. La réponse est donnée par le président ou par les membres du Bureau Permanent

Aucune question n'a été posée.

2. Notification du règlement d'utilisation de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale en ce qui concerne la communication des données personnelles pour l'attribution automatique de droits supplémentaires.

Afin de poursuivre la mise en œuvre de la fourniture de bons de consommation aux groupes cibles vulnérables, le conseil doit prendre note des règlements d'utilisation de la Banque Carrefour de la Sécurité sociale

Prise de connaissance des règles d'utilisation de la Banque Carrefour de Sécurité sociale – attribution automatique de droits supplémentaires

SEANCE FERMEE

3. Rapport de gestion des débiteurs 2020 CPAS Fourons

Le rapport de gestion des débiteurs 2020 du CPAS est soumis au conseil conformément à l'article 177 du décret sur les administrations locales.

Accord à l'unanimité, approbation du rapport de gestion des débiteurs 2020 CPAS Fourons

4. Prise de connaissance des Bureaux Permanents

Le Conseil prend connaissance des décisions prises par le Bureau Permanent du 22 septembre et 13 octobre 2020.

Prise de connaissance des Bureaux permanents

DE LA PART DU CPAS

Directeur général

Erika BROUWERS ff.

Président

Hilde BROERS